

Aimargues - Aubord - Beauvoisin - Le Cailar - Vauvert

Petite Camargue

Magazine

N°8 / Juillet 2017



A LA UNE

Contrat de ruralité Pôle d'Equilibre Territorial et Rural





Nous sortons à peine de ce moment de respiration démocratique avec un tout nouveau gouvernement et une nouvelle majorité à l'assemblée nationale.

En ce qui concerne ce premier semestre 2017 il a été riche en actualités, vote du budget, intégration de

nouvelles compétences dont la GEMAPI, une nouvelle signalétique d'entrée de ville, un nouveau site internet, la signature d'un contrat de ruralité avec le Pays Vidourle Camargue, le Pays de Lunel, la Communauté de communes Rhôny-Vistre-Vidourle et la Communauté de communes Terre de Camargue. Nous pensons aussi à l'avenir de notre territoire avec le lancement de l'étude de la nouvelle cuisine centrale désormais portée seul, du lancement d'une étude de création d'une annexe tourisme et maison du terroir à Aimargues. A ce stade, nous sommes dans l'attente du prix de vente (estimation des Domaines) du Département du Gard actuel propriétaire du terrain. Nos services travaillent à la création d'un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) avec les Communautés de communes Terre de Camargue, Pays de Sommières et Rhôny-Vistre-Vidourle.

Celui-ci transformera la structure existante (Pays Vidourle Camargue) en un outil dépassant largement le champ d'action et les missions actuelles du Pays. Le Cailar se verra doter d'une nouvelle déchetterie pour 2018 aux normes et entièrement sécurisée.

2017 c'est aussi la modernisation de notre siège administratif avec la création de l'espace population (droits des sols) / développement économique en rez-de-chaussée et l'ouverture au public de notre poste de Police Intercommunale pour un service public de qualité.

Après des mois de travaux, j'ai eu l'honneur d'inaugurer avec mes collègues élus communautaires la cale de mise à l'eau et des aménagements du Port de Gallician. Qui, d'ailleurs intègre le réseau Pass'découvertes en partenariat avec la Région et l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie.

Comme vous pouvez le constater notre Communauté de communes de Petite Camargue est dynamique !

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro de Petite Camargue Magazine et un très bel été à toutes et à tous.

Jean-Paul FRANC
Président de la Communauté
de communes de Petite Camargue
Maire d'Aimargues

3-4 ACTUALITÉS

Retour en images

5 NOUVEAU

Du nouveau sur notre territoire

6 CONSEILS DE COMMUNAUTÉ

Les délibérations du conseil

7-9 A LA UNE

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
Projet de territoire
Contrat de ruralité
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)

10-11 FOCUS

Le joli mois de l'Europe
Vidourle Petite Camargue

12-13 LE SAVIEZ-VOUS

Portraits d'acteurs
économiques et sportifs

14-15 SORTIR

Agenda des sorties sur les communes membres

16 ANNONCE

Réunion publique PCAET
Aimargues

Rentrée scolaire 2017-2018 : pensez à inscrire vos enfants

Pour les enfants scolarisés sur Aubord – Beauvoisin – Le Cailar – Aimargues

1/ sur le portail famille avant le mercredi 30 août 2017
ou

2/ à la cantine des primaires les 28 - 29 et 30 août 2017 de 7h30 à 11h30
ou

3/ dès la distribution des supports fin juin et tout l'été par courrier accompagné d'un seul chèque

Pour les enfants scolarisés sur Vauvert

1/ sur le portail famille avant le mercredi 30 août 2017
ou

2/ à l'accueil du centre de loisirs rue du Chaillot, tout l'été du lundi au vendredi de 7h30 à 11h00

Attention : Permanence fermée les 31 août 2017 et 1er septembre 2017
ou

3/ dès la distribution des supports fin juin et tout l'été par courrier accompagné d'un seul chèque

Renseignements au 04.66.51.16.91 ou 04.66.51.16.95
ou par mail : restauration@cc-petitecamargue.fr



1 Signature du contrat de ruralité en préfecture du Gard le 19 avril / 2 Vernissage de l'exposition Jahan et Saquet à la capitainerie de Gallician le 7 avril / 3 Inauguration de l'extension des écoles de Beauvoisin le 14 mars / 4 Lancement de la saison touristique 2017 le 20 mai / 5 Cérémonie des vœux du Président Salle Bizet à Vauvert le 20 janvier / 6 Rencontre avec Loïc Teyssier de Service Network Telecom à Aimargues le 16 juin / 7 Inauguration de la première borne de recharge électrique à Aimargues le 21 février / 8 Visite de nos services techniques communautaires et du service déchets le 15 juin





1 Ouverture du Point Info Tourisme à Montcalm / 2 Remise des prix Quads au moto-cross de Beauvoisin le 9 avril / 3 Présentation du nouveau chef de poste de notre Police Municipale Intercommunale / 4 Visite du restaurant scolaire d'Aimarges / 5 Point presse travaux du siège administratif le 6 juin / 6 Visite avec les scolaires du centre de valorisation Valréna à Nîmes le 26 janvier / 7 Présentation du Pass'Découvertes de l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie au Port de Gallician le 30 mai / 8 Rencontres pour l'emploi à Vauvert le 21 février / 9 Pot de départ de Barbara Massol Responsable RH le 27 avril / 10 Visite de la cuisine centrale et du centre d'hébergement de groupe La Petite Camargue le 15 juin



**Alicia Sinard,
agent administratif**

A 26 ans Alicia Sinard intègre l'équipe administrative du secrétariat général après une première expérience dans le domaine de l'immobilier en ligne. Elle aura en charge l'accueil physique des administrés au rez-de-chaussée, et renforcera le service Aménagement de l'espace, Application du Droit des Sols sur le traitement des demandes des pétitionnaires.



**Camille Spaeth,
chargée de mission
développement durable et
environnement**

24 ans, jeune diplômée de l'Institut d'Etude Politique et titulaire d'un master à l'IAE de Saint-Etienne «conduite de projet et développement durable des territoires» Camille Spaeth est missionnée par la direction pour élaborer le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), et pour préparer l'intégration de la nouvelle compétence GEMAPI obligatoire à partir du 1er janvier 2018.

**Gustavo Pierani,
chargé de mission emploi
entreprises**

Originaire d'Argentine et installé en France depuis 16 ans, Gustavo Pierani, à la suite d'une longue carrière dans les arts graphiques (retouches photo et chromies), renforce le service développement économique. Ses missions seront de piloter l'élaboration d'un observatoire des entreprises, d'accompagner les entreprises du territoire dans leur développement, de coordonner les politiques de l'emploi territorialisé, d'aider au soutien des activités commerciales.



**Association des usagers de
l'École de musique**

L'association des usagers de l'école de musique a été créée en mars dernier sous l'impulsion de Philippe Azoulay son président et de Michel Chalandon. Elle aura pour objectif de représenter les usagers au sein du Conseil d'Établissement, d'aider au rayonnement de la nouvelle école de musique, d'organiser des spectacles, de permettre la diffusion du calendrier des manifestations aux adhérents, d'offrir des services (bourse aux instruments, mise en ligne de partitions), ...

Tél : 06 81 18 28 32 - michel.chalandon@aliceadsl.fr / assosecolemusik@gmail.com



Nouvelles entrées de ville

La nouvelle signalétique intercommunale «Bienvenue en Petite Camargue» est en cours d'installation par nos services techniques communautaires sur les cinq communes membres de Petite Camargue. Sans oublier Montcalm, Franquevaux et Gallician. Des entrées de ville résolument plus modernes et plus lisibles.



Fred Loc Anim à Beauvoisin

Créé en 2016, Fred Loc Anim basé sur la commune de Beauvoisin, offre une large gamme de structures gonflables, trampolines, et animations pour enfants en location.

Plus de renseignements www.fredlocanim.fr
Quérat Frédéric 07 82 26 99 76



Des services aux administrés sur 1117m²

Le siège administratif fait peau neuve avec la création d'un espace accueil, développement économique et aménagement de l'espace (Application du Droit des Sols) en rez-de-chaussée, des bureaux services supports plus accessibles et un poste de Police Municipale Intercommunale désormais ouvert au public. Montant total de l'investissement : 520 000 €.



Registre des délibérations des conseils de communauté du 1er février, 8 mars, 5 avril et 10 mai 2017.

FINANCES / MUTUALISATIONS

-Le nouveau schéma de mutualisation des services de la Communauté de communes de Petite Camargue et des communes membres a été adopté conseil de communauté. Il comporte plusieurs axes :

.Commande publique

.Conseil juridique

.Ingénierie financière

.Ingénierie territoriale

.Ressources Humaines (paie/formation/prévention des risques professionnels et psychosociaux

.Matériels techniques

.Police Intercommunale

-Maintien du taux des taxes suivantes :

TEOM : 13.90 %, Habitation (Epci) : 10.45 %, Foncier Prop. Non Bâties : 3.38 %, Foncier Prop. Bâties : 0%, Cotisation Foncière des Entreprises : 31.68 %

-Le budget de l'EPIC Office de Tourisme de Petite Camargue a été voté pour 18 000 € en investissement et 206 692 € en fonctionnement

- Le budget primitif de la Communauté de communes a été voté pour 3 371 980 € en investissement et 18 212 464 € en fonctionnement

-Suite à des difficultés financières depuis le 30 septembre 2016, la Mission Locale Jeunes Petite Camargue sollicite le versement d'aides. Une subvention exceptionnelle de 8 000 € a été acceptée. Cependant une table ronde avec les services de l'état est demandée.

RESTAURATION SCOLAIRE

-Pour information, le coût de revient d'un repas (fabrication, surveillance, service) est de 10.31 €.

Repas réservé sur le site : 4 € / 3.85€

Repas réservé au guichet : 4.15 € / 4€

Repas occasionnel : 4.70 € / 4.50€

Repas non signalé : 6.20 € / 6€

Tarif réduit : 2.60 € / 2.40€

Tarif enseignants, ad : 6.20 € / 6€

-Le projet de création d'une nouvelle cuisine centrale est relancé. L'estimation

faite par le Cabinet BETR pour le scénario d'une cuisine centrale dédiée exclusivement aux besoins communautaires se chiffre à 3 075 000 € HT.

DECHETTERIES

Le montant estimatif des travaux de requalification de la déchetterie de Le Cailar s'élève à 582 000 € ht. Dont le financement est le suivant : ADEME 40%, FSIL 20%, CCPC 40%.

PCAET

La loi de transition énergétique pour la croissance verte introduit l'obligation pour les Communautés de communes de plus de 20 000 habitants d'adopter un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) avant le 31 décembre 2018

CONTRAT DE RURALITE

Le Comité interministériel aux ruralités du 20 mai 2016 a décidé la mise en place de Contrats de Ruralité. Le projet de Contrat de Ruralité est approuvé en conseil de communauté du 5 avril 2017 et autorise le Président à signer le Contrat de Ruralité.

PARCOURS SPORTIF

La Communauté de communes souhaite développer un plan pluriannuel de création de parcours sportifs sur l'ensemble des communes membres et sollicite une aide du CNDS pour chaque opération. Pour le parcours sportif de Beauvoisin le montant prévisionnel est de 10 943 € ht et solliciter le CNDS pour un montant de 4500 € ht.

COMPETENCES

La création et composition de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT) a été adoptée à l'unanimité en conseil de communauté. Elle aura pour mission l'évaluation des charges transférées des communes membres à la CCPC à chaque transfert. Mise en place dictée par les transferts de nouvelles compétences, notamment la compétence eau et assainissement.

OUVERTURE DOMINICALE

Le conseil de communauté a donné un avis favorable pour l'ouverture dominicale des commerces de la ville d'Aimargues selon un agenda détaillé adopté en conseil municipal et faisant suite à une concertation avec les commerçants.

PETR

La loi Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles dite loi MAPTAM prévoit la création de Pôles d'Equilibres Territoriaux et Ruraux (PETR). L'Assemblée délibérante approuve le principe de création d'un PETR entre les Communautés de communes du Pays de Sommières, de Petite Camargue, Rhony-Vistre-Vidourle, Terre de Camargue et du Pays de Lunel.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

ZAC Côté Soleil : Vente d'un terrain d'environ 2 364 m² à Monsieur Dahamani pour un montant de 177 300 € HT. Vente d'un terrain d'environ 14 628 m² à la société Sidam pour un montant de 438 840 € HT.

Tous les documents afférents aux conseils de communauté sont téléchargeables sur notre site internet : www.cc-petitecamargue.fr



TRANSITION ENERGETIQUE

Plan Climat Air Energie Territorial

La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TEPCV) introduit l'obligation pour les Communes de plus de 20 000 habitants d'adopter un Plan Climat Air Energie Territorial avant le 31 décembre 2018.

Ces Plan Climat Air Energie Territoriaux (PCAET) sont l'application locale des engagements internationaux de la France. Ils doivent permettre, sur la base d'un diagnostic et d'un plan d'actions co-construits avec les acteurs économiques, sociaux et environnementaux, de répondre à cinq objectifs :

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre**
- Adaptation au changement climatique**
- Réduction des émissions de polluants atmosphériques et de leur concentration**
- Amélioration de l'efficacité énergétique et donc réduction de la consommation d'énergie**
- Développement des énergies renouvelables**

Anticipant cette obligation, les élus de la Communauté de communes de Petite Camargue ont identifié la transition énergétique comme un objectif opérationnel à poursuivre dans le cadre de leur projet de territoire. A cet effet, une chargée de mission a été engagée en partie sur cette mission début janvier 2017.

Pour accompagner la mise en œuvre de cette nouvelle obligation pour les intercommunalités de 20 000 à 50 000 habitants, l'ADEME a lancé un Appel à Projets Régional intitulé « Territoires engagés dans une transition énergétique écologique ambitieuse en région Occitanie ». Les objectifs de l'ADEME sont d'accompagner une douzaine de territoires dans la mise en place d'une démarche exemplaire, allant au-delà des objectifs réglementaires et démontrant un engagement fort et innovant du territoire dans la réduction de leur impact sur l'environnement.

La Communauté de communes de Petite Camargue a donc répondu à cet appel à projets régional afin de bénéficier d'un accompagnement technique et financier pour concevoir un Plan Climat Air Energie Territorial ambitieux, innovant et exemplaire. Elle s'engage ainsi à l'élaborer avant le 31 octobre 2018 en collaboration avec ses partenaires, les acteurs économiques et la société civile. Les lauréats de cet appel à projets devraient être désignés en fin de semaine.

Dans la même logique, le décret N° 2015-662 du 10 Juin 2015 relatif aux programmes locaux de prévention



Réunion publique de présentation, le Mardi 10 octobre 2017 salle Lucien Dumas à Aimargues.

des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) introduit l'obligation pour une ou plusieurs collectivités responsable de la collecte des déchets, d'élaborer un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés.

Ce programme doit permettre de coordonner l'ensemble des actions des pouvoirs publics en charge de la collecte des déchets ménagers et assimilés afin de répondre, sur l'ensemble du territoire, aux objectifs suivants : Ces objectifs se déclinent ainsi :

- Prévenir ou réduire** la production et la nocivité des déchets, notamment en agissant sur la fabrication et sur la distribution des produits
- Organiser** le transport des déchets et le limiter en distance et en volume
- Valoriser** les déchets par le réemploi, le recyclage ou tout autre action visant à obtenir, à partir des déchets, des matériaux réutilisables ou de l'énergie
- Assurer** l'information du public sur les effets pour l'environnement et la santé publique des opérations de production et d'élimination des déchets, sous réserve des règles de confidentialité prévues par la loi, ainsi que les mesures destinées à en prévenir ou à en compenser les effets préjudiciables

Comme le Plan Climat Air Energie Territorial, ce programme doit être construit en partenariat avec les acteurs du territoire pour une durée de 6 ans.

Ces deux documents de planification seront donc élaborés dans le même temps et en cohérence afin de garantir un maximum d'efficacité. Les partenaires institutionnels, les entreprises et la société civile participant à l'élaboration du PCAET seront ainsi amenés à travailler dans le même temps sur le PLPDMA.

La Communauté de communes de Petite Camargue traduit ainsi une fois de plus un engagement fort dans la prise en compte des enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

TERRITOIRE

Elaboration d'un projet de territoire

En 2016, les élus de la Communauté de communes de Petite Camargue se sont engagés dans la construction d'un projet politique commun pour les communes d'Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Le Cailar et Vauvert. Sur la base d'un diagnostic partagé, des ateliers participatifs ont été organisés pour permettre aux élus d'identifier les principaux enjeux de leur territoire, d'élaborer une stratégie, des objectifs opérationnels et de définir des projets déclinés en actions.

Les réflexions menées tout au long du processus ont permis d'identifier un certain nombre d'enjeux. Située à proximité de Nîmes et de Montpellier, les habitants et les entreprises de la Petite Camargue bénéficient d'infrastructures, d'équipements et de services proposés par ces deux métropoles. Si cette proximité est facteur d'attractivité, elle est également perçue comme une menace. La Petite Camargue, accueillant moins d'habitants et d'entreprises, pourrait devenir dépendante des stratégies portées par ces deux grands voisins. Afin d'éviter un tel scénario et de rester acteur du développement de leur territoire, les élus ont décidé de lancer une dynamique de coopération renforcée avec les intercommunalités limitrophes de taille similaire (CC Terre de Camargue, CC Rhôny-Vistre-Vidourle, CC du Pays de Sommières, et CC du Pays de Lunel). Ces dernières ont été invitées à partager la stratégie du projet de territoire élaborée par les élus de Petite Camargue et ont répondu favorablement à la dynamique. L'objectif à terme est d'institutionnaliser cette coopération en créant un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR). Ce groupement permettra de structurer un « entre-deux-métropolitain » capable de peser dans les discussions avec les deux métropoles et la Région Occitanie.

Les débats entre élus communautaires ont permis de mettre en évidence un certain nombre d'enjeux propres à la Petite Camargue. La préservation des paysages et leur maintien par l'identité culturelle locale aujourd'hui encore fédératrice constituent des atouts qui rendent ce territoire unique. Attractif, il favorise l'arrivée de nouveaux habitants et une pression urbaine qui menacent ses paysages d'exception et ses secteurs d'activités majeurs : l'agriculture et le tourisme. Concilier ces différentes variables représente, entre autre, un enjeu fort pour garantir la pérennité

des ressources territoriales. Si le taux de chômage y est relativement élevé, il existe pourtant des opportunités de développement de l'économie présentielle liées au dynamisme démographique des cinq communes. Faciliter le retour à l'emploi en accompagnant la création de certains types d'activité est un autre exemple d'enjeu décisif pour l'attractivité du territoire. Enfin, chaque commune quel que soit sa taille, dispose d'atouts à faire valoir. Renforcer les logiques de coopération et de complémentarité entre les communes est un autre enjeu à prendre en compte pour garantir la solidarité en Petite Camargue.

Au regard de ces différentes problématiques, les élus ont acté trois grandes ambitions pour la Petite Camargue. Leur objectif : en faire un territoire attractif, durable et solidaire. Ces trois grandes ambitions, traduites en objectifs opérationnels, serviront de ligne directrice aux projets et missions de la Communauté de communes.

Au-delà des ambitions, les élus ont identifié un certain nombre d'impacts attendus qui doivent servir d'horizon au projet de territoire. Ils se déclinent ainsi :

- Maintien des ressources territoriales
- Valorisation des ressources territoriales
- Accueil de populations nouvelles
- Accueil d'entreprises nouvelles
- Création d'emploi
- Accessibilité à tous des ressources du territoire
- Amélioration des conditions de vie des habitants

Pour parvenir à ces effets attendus, six objectifs stratégiques, deux objectifs stratégiques transversaux et dix-neuf projets opérationnels ont été identifiés. Leur mise en œuvre impliquera la Communauté de communes et ses communes membres mais aussi les partenaires institutionnels, les entreprises et la société civile. Elle se fera selon trois grands principes généraux définis par les élus et garant du respect de leurs ambitions pour le territoire : **la transversalité ; l'innovation et l'évaluation.**

Ce projet de territoire fera l'objet d'une adoption en Conseil de communauté en septembre prochain.

Signature d'un contrat de ruralité

Signature du contrat de ruralité en préfecture du Gard le 19 avril 2017.



Faisant suite au Comité interministériel aux ruralités du 20 mai 2016 il a été décidé la mise en place de Contrats de ruralité, afin d'aider les ruralités dynamiques, innovantes et solidaires. Il a pour objectif de coordonner tous les outils, dispositifs et moyens existants dans le seul but de développer les territoires ruraux et d'accélérer la réalisation de projets concrets aux ser-

vices des habitants et des entreprises. Il s'articule autour de six volets prioritaires appelés à être complétés en fonction des besoins :

- Accessibilité aux services et aux personnes
- Développement de l'attractivité
- Redynamisation des bourgs-centres, renforcement des centralités et soutien au commerce de proximité
- Mobilités
- Transition écologique
- Cohésion sociale

Le contrat de ruralité recense les projets de la Communauté de communes de Petite Camargue mais aussi ceux des EPCI membres et partenaires. Les projets inscrits répondent à un des six thématiques identifiées. Ce premier contrat de ruralité signé le 19 avril dernier portera sur la période 2017-2020. Les prochains contrats seront signés sur la période du prochain mandat communal 2020-2026.

Création d'un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)

Tout comme les Communautés de communes Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires et du Pays Viganais qui ont décidé de créer un PETR Causses Cevennes, ou le très récent PETR de l'Uzège-Pont du Gard, le Pays Vidourle Camargue et les EPCI composants le Pays créent à leur tour un PETR. Son rôle sera d'élaborer et de mettre en oeuvre des stratégies et des projets d'aménagement et de développement durable du territoire ainsi que de définir les conditions de son développement économique, écologique, culturel et sportif. Avec la disparition de la notion de «Pays», le PETR est devenu l'outil privilégié de la Région Occitanie pour l'octroi des subventions liées au développement local. En effet la loi n°2014-58 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles, dite loi MAPTAM prévoit la création de PETR qui auront pour vocation à constituer un outil de coopération entre EPCI situées hors métropole : ils sont le pendant des Pôles Métropolitains. Afin de répondre à ces nouvelles modalités, Monsieur le Préfet du Gard a été à l'initiative d'une première réunion de travail organisée en préfecture le 29 novembre 2016 présentant le Pôle aux quatre intercommunalités : Petite Camargue, Terre

de Camargue, Pays de Sommières et Rhôny-Vistre-Vidourle. PETR se substituant à l'actuel Pays Vidourle Camargue. Le président du Pays de Lunel en qualité de partenaire du Pays Vidourle Camargue a assisté à ces premières rencontres.



Rencontre avec le Préfet du Gard et le Président du Département le 1^{er} mars 2017



SEMAINE DE L'EUROPE DU 12 AU 19 MAI

Joli mois de l'Europe Vidourle Petite Camargue

La Communauté de communes de Petite Camargue s'associe au Pays de Lunel, Pays de Sommières, Pays Vidourle Camargue et à la Communauté de communes Rhône-Vistre-Vidourle.

À l'occasion du joli mois de l'Europe proposé par la Région Occitanie, les territoires du Pays de Lunel, du Pays Vidourle Camargue, les Maisons de l'Europe, les Centres d'Information Europe Direct et de nombreux partenaires institutionnels s'associent pour proposer une semaine d'animations, de conférences, d'expositions autour de l'Europe. Un programme accessible à tous, pour faire émerger une citoyenneté européenne ; Élus et techniciens de collectivités soucieux de trouver des financements pour bâtir des projets ambitieux, chefs d'entreprises en quête de financements européens, jeunes en recherche de mobilité ou d'expériences enrichissantes, citoyens curieux, chacun trouvera dans cette semaine une animation qui correspond à ses attentes. Une opération menée conjointement sur plusieurs territoires qui sera certainement reconduite en 2018.

] 4 temps forts / 4 publics [

- La **matinale pour les entreprises à Lunel** (aides à l'installation, financement de projets,...)
- L'**Éduc'Tour pour les élus à Aubais** (matinale de présentation des fonds, visite d'installations financées par les fonds Européens)
- Le **petit déjeuner des agents et techniciens territoriaux à Aimargues** (présentation des fonds adaptés aux collectivités territoriales)
- La **soirée de clôture «jeunes et grand public» à Lunel** (présentation des programmes d'échanges étudiants, rencontres avec les jeunes, soirée Auberge espagnole de Cédric Klapisch)





Pension ColoNiche à Beauvoisin

Christine et Patrice sont les heureux propriétaires de la pension pour animaux ColoNiche située aux milieux des vignes à Beauvoisin. *Nous avons commencé notre vie active dans des secteurs bien différents de la pension pour animaux, mais parallèlement à nos professions respectives, nous avons chacun un hobby en rapport avec les animaux de toute sorte. A force de persévérance, nous avons eu la chance de pouvoir nous réaliser dans ce métier-passion qu'est celui de pensionneur.* Tout d'abord installés à Nîmes, c'est désormais dans les locaux de l'ancienne Pension Soleil, que l'équipe de pensionneur veille à prodiguer les meilleurs soins aux animaux.

En été, la chatterie est très ombragée, le chenil réservé aux petits chiens ainsi que celui des grands chiens bénéficient de parcs d'ébats très arborés qui garantissent une fraîcheur



appréciable durant la saison chaude. En hiver, les logements sont chauffés avec une lampe infrarouge. La pension ColoNiche est ouverte toute l'année.

Tél. 04 66 01 39 14

Mas Fanco-Italien chemin de Listerne

postmaster@coloniche.com

www.coloniche.com



Au service des professionnels et des particuliers

Rencontre avec Loïc Teyssier et Cyril Ruh.

Créée il y a 12 ans, par Loïc Teyssier et son associé François-Xavier Klein, Société Service Network Telecom (Groupe Service Network) offre une large gamme de services en matière de téléphonie, pose de goulottes, installation, aide à la mise en service, venet de matériel spécifique (standard téléphonique,...), y compris la formation. Nous avons un numéro d'agrément, nous sommes centre de formation en télécom. Nous avons un métier de service et de maintenance...nos 140 clients attendent de la réactivité de nos équipes. 80% de notre CA provient d'installations téléphoniques. Nos clients sont essentiellement des entreprises privées et mais aussi collectivités territoriales. Nous proposons du conseil et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant le choix d'opérateurs par exemple. Cyril Ruh, responsable de la nouvelle entité Service Network Alarmes Protection, propose une offre de produits et services dédiée aux entreprises mais aussi aux particuliers (vidéoprotection, contrôle d'accès, alarmes anti-intrusion).

Renseignements 04 66 80 04 54

l.teyssier@snt-telecom.fr (téléphonie)

c.ruh@sn-ap.fr (protection)

www.sn-groupe.fr



Grand Raid de Camargue

Pour sa troisième édition le Grand Raid de Camargue se déroulera le Samedi 30 septembre 2017. Le Grand Raid Camargue est une course à pied, qualifiée d'«Ultra Nature», sur un parcours en traversée est-ouest du site Camarguais, essentiellement via des



sentiers et des propriétés privées fermées au public.

Ce n'est pas un marathon des sables car piétiner les dunes en Camargue est interdit. Le tracé emprunte des voies carrossables, avec quelques passages techniques et sablonneux. au départ de Salin de Giraud à 7h pour arriver à Vauvert en fin de journée.

Totalisant 102km en version Ultra Camarguais !

Pour les moins sportifs deux autres parcours sont prévus : 47 Km : Le Maratrail Camarguais au départ du Grand Radeau des Saintes-Maries-de-la-Mer. et 19,6 Km : Le Semi des Grands Sites, au départ d'Aigues-Mortes.

Tél. 06 40 60 76 92

inscriptions@grandraidcamargue.fr

www.grandraidcamargue.fr/

Instinct voyageuses

Deux nanas, un but, un rêve, une aventure à travers l'Asie... Anastasia Sanchez (agent du service hébergement de groupe) et Marine, jeunes femmes de 26 et 24 ans sont partis le 1^{er} février dernier pour 5 mois de découverte de l'Asie sac à dos. Elles ont traversé les Philippines, la Malaisie, le Cambodge, puis le Vietnam.

Leur carnet de route : www.facebook.com/instinctvoyageuse



Découverte de la plantation du meilleur poivre au monde, le poivre de Kampot au Cambodge



A la manière d'Arcimboldo

Les enfants fréquentant les restaurants scolaires de Vauvert des écoles Roujeon, Montcalm, Van Gogh, Jean Macé, Libération et Pic d'Etienne ont participé en mars à un concours d'affiches. Ils avaient trois jours, pour créer, avec le même panier garni, un portrait à la manière d'Arcimboldo. Ceux-ci devaient disposer de manière astucieuse, des fruits et légumes afin de réaliser un personnage. Les enfants n'ont pas manqué de créativité ! Petits et grands, ont pu participer tout au long de l'année à des activités ludiques sur l'alimentation (semaine du goût, table de découverte sur le chocolat, proposition de menus, kim goût...).

Un artisan Aubordois représente les artisans gardois



Après plus de 28 ans de carrière chez Manitou, Jean-Marc Campello a décidé de se reconverter et de revenir à ses premières amours. Stagiaire électricien à 14 ans, puis apprenti électricien à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard, Jean-Marc Campello s'installe à son compte.

Depuis 2010, il est le dirigeant d'une société d'électricité basée à Aubord. Cette entreprise artisanale de 10 personnes est spécialisée dans la rénovation et la réhabilitation de bâtiments et la climatisation et est reconnue pour son travail auprès de monuments historiques. Engagé pour le développement de l'Artisanat Gardois, il est élu de la nouvelle mandature de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard, et sera le digne représentant de proximité de la Chambre de Métiers sur le territoire de la Communauté de Communes de Petite Camargue. « *Fiers d'être artisans gardois* », tel est le leitmotiv des élus de l'Artisanat du Gard et de Jean-Marc Campello.

186 478 € investis sur la voirie

Le 21 février dernier les services voiries de la Communauté de communes ont réceptionné les travaux réalisés sur l'exercice 2016. En compagnie de Didier Lebois, Vice-président délégué aux voiries communautaires, du maître d'oeuvre (Mediae), de la société Colas et de Christian Etard, responsable des services techniques à la Communauté de communes. Ces travaux ont porté sur une partie de notre patrimoine intercommunal routier composé de 73 km de voiries. Ce sont essentiellement des refectons des couches de roulement sur des parties revêtues et non revêtues.



PREPARER ENSEMBLE L'AVENIR DU TERRITOIRE

Les étapes clés de la révision du SCoT Sud Gard :

- 2013 : décision du Conseil Syndical d'engager la révision du SCOT.
- 2015 - 2016 : réalisation du diagnostic territorial et de l'état initial de l'environnement, identification des grands défis et des premières orientations du projet.
Ateliers et forums de concertation.
Réunions publiques
- 2017 : définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (le projet) et rédaction du Document d'Orientations et d'Objectifs (les conditions de sa mise en œuvre).
Ateliers de concertation.
Réunions publiques au 2^{ème} semestre 2017
- Fin 2017 - début 2018 : validation du projet du SCOT et arrêt du projet.
- 2018 : consultation des Personnes Publiques Associées (Etat, Régions, Chambre d'Agriculture, CCI, Département, EPCI,...)
Enquête Publique
Approbation finale du SCOT

Scot
SUD GARD

Scot ECRIRE OU VENIR AU SCOT

Syndicat Mixte du SCOT du Sud du Gard
Arche Botti 2 (RDC)
Parc Georges Besse
115 Allées Norbert Wiener
30 900 NIMES

<http://www.scot-sud-gard.fr/contact.html>

JUILLET

DU 7 AU 17 JUILLET

Aimargues est en fête ! Le programme complet sera à télécharger sur le site de la ville www.aimargues.fr ou sur la page facebook : Mairie d'Aimargues



DIMANCHE 9 JUILLET

La classe 62 organise un déjeuner aux prés d'Aimargues. Inscriptions auprès de Michel au 06 83 54 43 74 et Nathalie au 06 26 46 47 59

JEUDI 13 JUILLET À 19H

Repas républicain dans les arènes de Beauvoisin et animation musicale de Christophe MICHEL

JEUDI 13 JUILLET

Cours de nuit aux arènes de Le Cailar

VENDREDI 14 JUILLET

Abrivado et brasucade au Cailar.

VENDREDI 14 JUILLET

Fête nationale, feux d'artifices à Vauvert



JEUDI 20 ET 27 JUILLET

Le comité des Fêtes d'Aimargues organise tout le mois de juillet des « Jeudis Traditions » avec une course aux arènes à 17h30, un marché du terroir nocturne à partir de 19h sur les boulevard des anciens combattants et Jules Ferry et des animations musicales

DU 21 AU 23 JUILLET

Fête votive de Franquevaux

SAMEDI 22 JUILLET À 20H30

Centre Culturel Robert Gourdon à Vauvert. La Guinguette du Tour de France : Lecture-spectacle de «ANQUETIL TOUT SEUL» de Paul Fournel suivie de la projection du film « LE TOUR SELON BLONDIN » réalisé par Jacques Maigne et Serge Garcin



DIMANCHE 23 JUILLET

Cinéma de plein air au Castellas de Vauvert

DU 25 AU 30 JUILLET

Fête votive de Gallician



JEUDI 27 JUILLET À 21H

Concert Ensemble contraste dans le cadre de la tournée Révolution de Radio France, place Docteur Arnoux à Vauvert.

www.ensemblecontraste.com



JEUDI 27 JUILLET

Concours de boules au Camping Bellevue d'Aimargues

Rens au : 06 37 60 75 94

SAMEDI 29 JUILLET À 16H

Balades contées, lectures sur la voie verte avec les Avocats du Diable à Vauvert



AOÛT

MERCREDIS 2,9 ET 16 AOÛT 21H30

Toro-piscine aux arènes, d'Aimargues organisé par le Comité des Fêtes

DU 5 AU 13 AOÛT

Fête Votive à Le Cailar. Samedi 5 août Journée en hommage à Jean Laffont

SAMEDI 5 AOÛT

Le matin, animation musicale sur le marché de Vauvert par le groupe Saint Louis Jazz band et Mme Odile Mariette à l'accordéon

DIMANCHE 6 AOÛT

Cinéma de plein air au collège de Vauvert

DU 12 AU 20 AOÛT

Fête votive de Vauvert



DU 19 AU 27 AOÛT

Fête votive de Beauvoisin

DIMANCHE 20 AOÛT À 17H

Finale du trophée des as dans les arènes de Vauvert

DU 22 AOÛT AU 23 SEPTEMBRE

Expositions en réseau sur 500 ans de protestantisme au Pays, entre Cévennes et Méditerranée à Vauvert

DIMANCHE 27 AOÛT

Exposition de voitures anciennes, organisée par Les anciennes de Camargue au boudrome de Vauvert.

Cinéma de plein air, cour de la salle des Pins à Vauvert.

JEUDI 31 AOÛT

Fermeture des inscriptions pour une session de 7 heures de formation au PCS1 (Prévention et Secours Civique niveau 1) organisée par le CCAS, en partenariat avec l'UNASS

Plus d'infos au 04 66 73 12 19

S E P T E M B R E**SAMEDI 2 SEPTEMBRE**

Vide-grenier organisé par la mairie de Le Cailar

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE

Fête de la saladelle à Le Cailar

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 9H -13H

Forum des associations salle Lucien Dumas à Aimargues

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

Artéquinaxe. Balade contée sous les étoiles avec Naziha Chamot (Beauvoisin)

Réservation obligatoire 04 66 01 79 76 - 06 80 50 46 94

**SAMEDI 9 SEPTEMBRE**

Journée des associations à Le Cailar

SAMEDI 16 SEPTEMBRE À 20H30

Artéquinaxe. Concert de l'ensemble vocal Les courants d'air aux Arènes de Beauvoisin

DU 16 AU 17 SEPTEMBRE

Les journées du Patrimoine à Le Cailar

SAMEDI 23 SEPTEMBRE À 20H30

Artéquinaxe. Kimonoshima par la Cie Dakipaya Danza, spectacle de danse et d'art porté à la salle polyvalente de Beauvoisin

DU 23 AU 24 SEPTEMBRE

Artéquinaxe. Exposition d'Ikebana, art floral japonais. De 10 à 12h30 et 14H30 à 18h30 au foyer Edmée Rouvin de Beauvoisin

DU 29 SEPTEMBRE AU 1^{ER} OCTOBRE

Revivre (Fête d'Automne) à Aimargues organisé par le comité des fêtes

SAMEDI 30 SEPTEMBRE À 7H

Troisième édition du Grand Raid de Camargue

Départ à 7h de Salin de Giraud. Arrivée à Vauvert en fin de journée.

Parcours de 102, 47, 19,6 kms Rens. 06 40 60 76 92

inscriptions@grandraidcamargue.fr

**O C T O B R E****MARDI 10 OCTOBRE À 18H30**

Réunion publique de présentation du PCAET, salle Lucien Dumas à Aimargues

**SAMEDI 14 OCTOBRE À 20H**

One-man show de Laurent pit, salle Lucien Dumas à Aimargues

**SAMEDI 21 OCTOBRE**

AimarGazelles, vivre malgré le cancer. Programme et réservation : www.aimargues.fr ou CCAS au 04 66 73 12 19

**Numéros utiles de la Communauté de communes****Standard siège**

04 66 51 19 20

Collecte déchets

04 66 51 19 21

Développement éco emploi/formation

04 66 51 19 20

Ecole intercommunale de musique

04 66 88 87 40

Maison de la justice et du droit

04 66 88 88 40

Office de tourisme

04 66 88 28 52

Port de plaisance

04 66 73 34 50

Poste de police

04 66 51 19 99

Restauration scolaire

04 66 51 16 93 / 91

Services techniques

04 66 51 19 91

SPANC Assainissement

04 66 51 19 39

Urbanisme

04 66 51 19 20

Adresse postale :

145, avenue de la Condamine
30600 Vauvert

PCAET

COMPRENDRE, CONSTRUIRE ET METTRE EN OEUVRE

La lutte contre le changement climatique, enjeu planétaire, est aussi, et surtout, un enjeu de territoire, là où se trouvent toutes les forces vives : élus et aménageurs, acteurs économiques, habitants. Les intercommunalités de plus de 20 000 habitants ont désormais la responsabilité de mobiliser ces forces vives pour élaborer et mettre en œuvre leurs plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET).

— PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL



REUNION PUBLIQUE DE PRESENTATION
MARDI 10 OCTOBRE 2017
18h30 Salle Lucien Dumas
Aimargues